

Prévention des risques professionnels

Vos enjeux

Vous êtes un employeur public

- Vous cherchez à prévenir plus efficacement les situations d'accident de travail et de maladies professionnelles, et être accompagné dans le déploiement d'une politique handicap au sein de votre structure
- Vous souhaitez mieux connaître l'état de la sinistralité au sein de votre structure et vous situer par rapport à d'autres employeurs
- Vous désirez anticiper plus finement les situations d'usure et de transition professionnelle de vos agents ou tout autre risque professionnel, être accompagné dans l'identification de ces risques et dans la mise en œuvre de démarches pour les prévenir
- Vous souhaitez bénéficier d'un appui financier et /ou d'un accompagnement dans ces démarches.

Nos solutions

Nous mettons à votre disposition un accompagnement méthodologique et financier

Volet prévention

- Appui à la réalisation de diagnostics et accompagnement opérationnel dans vos démarches de prévention :
 - Conseil et mise à disposition d'un outil méthodologique d'aide à la réalisation des évaluations des risques professionnels (EVRP)
 - Appui lors de la structuration de vos plans d'actions, formalisation de vos objectifs et choix de vos livrables
 - Mise à disposition d'outils d'adaptés pour vous appuyer dans la réalisation de vos auto-évaluations
- Aide au pilotage de la gestion administrative de vos accidents de travail et maladies professionnelles :
 - Mise à disposition d'un logiciel de gestion et d'analyse qui vise notamment à l'aide, au traitement, à l'édition de documents types, au suivi des mesures de prévention et à l'élaboration de statistiques pouvant être consolidées à une large échelle
 - Diffusion de rapports statistiques annuels sur le niveau de sinistralité donnant des points de repère utiles à l'employeur
- Partage de connaissances :
 - Diffusion de bonnes pratiques nourries par des expériences concrètes individuelles ou collectives, et recommandations relatives aux mesures de prévention
 - Portails web d'information à disposition, accessibles à tous, dédiés au droit de la prévention des risques professionnels et centralisant les liens web vers les principaux acteurs

Si votre demande d'accompagnement est de nature financière, nous pouvons également vous soutenir dans votre démarche d'évaluation des risques professionnels ou de prévention, portant sur un métier, une structure dans son ensemble ou un risque pré-identifié.

Volet handicap

- Accompagnement humain dédié à la réussite de votre projet
 - Réseau de professionnels et de correspondants présents sur l'ensemble du territoire
 - Conseils lors de la structuration et mise en œuvre de votre politique handicap au sein de votre structure
- Financement de votre politique handicap
 - Aides ponctuelles à l'insertion professionnelle et au maintien dans l'emploi
 - Aides ponctuelles visant à informer, sensibiliser le collectif de travail
 - Possibilité de vous accompagner sur le long terme par le conventionnement pour la mise en œuvre de multiples actions.

Nos engagements

- Opérateur de confiance, nous proposons une offre intégrée ou sur-mesure, évolutive, adaptée à l'identité de nos mandants et à leurs contraintes réglementaires
- Notre organisation est résolument orientée « clients ». Fortement automatisés, nos processus s'adaptent au niveau des volumétries à traiter
- Gestionnaire innovant, nous mobilisons des solutions originales, pour être au rendez-vous des grands projets dans le domaine de la protection sociale, et adaptons notre offre à vos besoins
- Le cadre sécurisé et performant de la Caisse des Dépôts (maîtrise d'œuvre et maîtrise d'ouvrage informatiques intégrées, conformité juridique des échanges, contrôle interne, services bancaires...) garantit la confidentialité, la fiabilité de la gestion, la qualité de service, ainsi que la sécurité des fonds qui lui sont confiés et du stockage des données
- Qu'il s'agisse de sujets de prévention ou de handicap, nos équipes expérimentées vous accompagnent tout au long de votre projet, de sa structuration à sa mise en œuvre, et vous font bénéficier de leur réseau de professionnels et de partenaires pour vous orienter efficacement et durablement dans vos démarches.

Nos références

- Au service de plus de 65 fonds de retraite et solidarité, la direction des retraites et de la solidarité de la Caisse des Dépôts accompagne les parcours de vie professionnelle des Français
- En appui des employeurs affiliés au régime de la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales (CNRACL), nous accompagnons en toute neutralité depuis 2001 les employeurs publics dans leur politique de prévention soit, 11 000 employeurs accompagnés, plus de 1,2 millions de personnels bénéficiaires de ces démarches de prévention et 92 millions d'euros d'appuis financiers, tant au travers de l'aide à la réalisation de diagnostic que de plans d'actions
- Depuis 2006, nous assurons pour le compte du Fonds d'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP), l'accompagnement des employeurs publics des trois fonctions publiques dans la mise en place de leur politique handicap. En 2018, près de 10 000 aides ont été payées pour un montant de 17,4M€ et 97 conventions signées représentant un montant de 46,2M€. Nous assurons également le recouvrement et les contrôles de la déclaration annuelle obligatoire (13 000 employeurs concernés).

Le site du FNP : <https://www.cnacl.retraites.fr/employeur/prevention-risques-professionnels>

Le site espace droit de la prévention : <https://www.espace-droit-prevention.com/>

Le site du FIPHFP : <http://www.fiphfp.fr/>